Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260119-2026_08-DE

Séance du 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le15/01/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 15/01/2026

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - COJEAN François –- LE MAINTEC Gwenaelle - OLLITRAULT Michelle- NEVO Laurent - LIZIARD- FLOC'H Marion - VIDCOQ Marc - LE POTIER Marie-Laure

Absente excusée : LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

2026-07

Objet : Restauration retables mécénat – ID Logistics

Considérant que la commune souhaite recourir au mécénat afin de favoriser la réalisation d'un projet d'intérêt général visant à restaurer un bâti historique appartenant au patrimoine culturel commun

Considérant que la commune prévoit de restaurer les retables de l'église pour un montant total de 350 000 € TTC. ;

Considérant que cette mesure répond à une mission d'intérêt général en réponse aux enjeux de préservation et restauration du patrimoine culturel commun ;

Considérant qu'afin de tenter de minimiser le coût restant à supporter par la commune, celle- ci a décidé de mettre en place une campagne de mécénat ;

A cet effet, la Commune de SAINT CARADEC percevra une indemnité unique de trois mille euros (3000 €), représentant le soutien financier apporté par la Société au Projet.

Le Conseil Municipal, par 11 voix Pour, 0 Contre et 0 Abstention :

Accepte ce don et s'engage à l'utiliser aux seules fins de réalisation du Projet.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME